

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Objet : **Calendrier des séances ordinaires - 2012**

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, Directeur général / secr.-trésorier de la susdite municipalité:

QUE, conformément aux dispositions du code municipale et à celles du règlement # 270, les séances ordinaires du conseil pour l'année 2012 sont:

<u>Mois</u>	<u>Date de la séance</u>	<u>Heure</u>
Janvier	Lundi, 16 janvier	19 h 30
Février	Lundi, 6 février	19 h 30
Mars	Lundi, 5 mars	19 h 30
Avril	Lundi, 2 avril	19 h 30
Mai	Lundi, 7 mai	19 h 30
Juin	Lundi, 4 juin	19 h 30
Juillet	Lundi, 3 juillet	19 h 30
Août	Lundi, 13 août	19 h 30
Septembre	Mardi, 4 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi, 1er octobre	19 h 30
Novembre	Lundi, 5 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi, 3 décembre	19 h 30

QUE les séances se tiendront en la salle du conseil sise au 4055, Principale (porte B), Saint-Cyrille-de-Wendover.

QUE les séances sont publiques et que des périodes de questions y sont prévues pour les personnes y assistant.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
8 novembre 2011.

Signé :

Mario Picotin
Directeur général / secr.-trésorier